

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES

Le 20 novembre 2014 à 19 h

Centre Mont-Royal
Montréal, Québec
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Constatation de la régularité de la convocation
3. Vérification du quorum
4. Désignation d'un modérateur
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Règlements généraux
 - 6.1 Ratification du règlement 2014-25 modifiant l'article 4.1 des Règlements généraux¹
 - 6.2 Ratification du règlement 2014-26 modifiant l'article 4.2 des Règlements généraux²
 - 6.3 Ratification du règlement 2014-27 modifiant les articles 4.5.2.1 et 7.1 des Règlements généraux³
 - 6.4 Ratification du règlement 2014-28 modifiant les articles 4.5.2.2, 4.5.2.5, 4.5.2.6, 4.5.3 et les annexes A à C des Règlements généraux⁴
 - 6.5 Ratification du règlement 2014-29 modifiant les articles 4.5.2.3.2, 4.10, 4.11, 6.6, 7.6 à 7.11, 9.1.1.1, 10.2, 12.1 et 12.6 et 2009-18 des Règlements généraux⁵
7. Levée de l'assemblée

¹ La ratification du règlement 2014-25 vise la modification du Règlement en vigueur sur la composition du conseil d'administration

² La ratification du règlement 2014-26 vise la modification du Règlement en vigueur sur le cens d'éligibilité

³ La ratification du règlement 2014-27 vise la modification du Règlement en vigueur par l'ajout d'un agent de liaison

⁴ La ratification du règlement 2014-28 vise la modification du Règlement en vigueur sur le processus électoral

⁵ La ratification du règlement 2014-29 vise la modification du Règlement en vigueur afin de moderniser la gouvernance et d'ajuster les règlements aux lois actuelles.